



Le Futuroscope a l'avenir devant lui

lundi 19 octobre 2020, par [lpe](#)

Faisant fi de la crise, le parc d'attractions poitevin engage 300 millions d'euros d'investissement jusqu'en 2025.

La grande famille du Futuroscope était réunie ce 12 octobre pour marquer une nouvelle étape de l'histoire du parc créé par René Monory dans les années 1980. Les partenaires du parc [1] (Compagnie des Alpes, Département de la Vienne et Caisse des Dépôts) ont signé une convention, engageant un projet d'envergure pour les prochaines années. Le bail avec le Conseil départemental est signé jusqu'en 2050. Deux étapes de développement sont identifiées.

Dans un premier temps, 200 millions d'euros serviront à renouveler et renforcer l'existant, avec notamment la création de nouvelles attractions (Chasseur de tornades en 2022 et Mission Bermudes en 2024 par exemple). Puis, 100 millions d'euros seront investis pour créer une nouvelle offre avec un parc aqualudique en 2023/2024), deux nouveaux hôtels thématiques (base spatiale et hébergements dans la nature), restaurant innovant.

Le parc vise une augmentation de +75% de son chiffre d'affaires et la création de 300 emplois (450 indirects). Il attend 650000 visiteurs supplémentaires. Il a reçu 1,9 million de visiteurs en 2019. Cette année, contrariée par la crise sanitaire, le parc a retardé son ouverture à la période estivale.

Dans le voisinage du parc, une nouvelle offre s'étoffe aussi, avec le vol en soufflerie ZéroGravity (ouverte en août) et la construction de la salle de spectacles Arena Futuroscope (ouverture au printemps 2022).

Etienne Sautereau

Notes

[1] Le capital de la SA Futuroscope se répartit désormais entre la Compagnie des Alpes (propriétaire du parc, 55%), la Caisse des Dépôts (27%) et le Département de la Vienne (18%).